

RESSOURCES HUMAINES : MAIS QUE SE PASSE-T-IL A LA DISP DE PARIS ?

Depuis maintenant plus de deux ans, les agents de la DISP de Paris, les services et notre organisation syndicale sont les témoins de pratiques RH managériales autoritaires, maltraitantes et parfois illégales. Les notes de service et instructions se succèdent en matière RH et inondent les services. Cette situation n'a que trop duré. Nous sommes en outre amenés à prendre en charge des situations individuelles toujours plus ahurissantes. Tout ceci dégrade fortement les relations de travail et le bon fonctionnement des services.

Nous nous demandons en effet ce qu'il se passe aux RH de la DISP de Paris ?

Des changements importants ont eu lieu à la DISP de Paris en 2021. Qui dit nouvelles directions, dit nouvelles orientations. Sans se fier aux précédents bilans des directions ou préjuger de leur action future, nous avons dans nos syndicats respectifs continué notre travail de défense et d'accompagnement des agents. Nous tenons aujourd'hui par la présente communication d'abord à faire un bilan, mais surtout à tirer la sonnette d'alarme sur une dérive qui n'a que trop duré.

- Pour commencer le tableau, **on transforme les services RH et les DPIP en simples contremaîtres**. A-DIOS l'appui technique, les services supports et l'accompagnement ! Il est évidemment bien plus urgent et intéressant de mobiliser un nombre important de personnels, eux-mêmes déjà en sous-effectif, sur des problématiques de régularisations en permanence délocalisée et déplacements de tout ordre, de badgeages en TT, de pointages oubliés, de délais de transmission des arrêts de travail. On développe désormais des outils RH visant uniquement à fliquer les agents et les services ! Cela se traduit par la transmission régulière aux services de tableaux avec le nombre de régularisations par agents, des demandes de vérification des CMO, des comparaisons entre les services du nombre de TT pris, de régularisations ou des arrêts de travail. **La dictature du tableau Excel est en marche et la police d'ORIGINE est à l'œuvre**. Notre organisation alerte de longue date sur l'emprise des DIOS et des statistiques sur les politiques RH, mais cela atteint sur Paris des niveaux paroxystiques.
- Pour continuer le descriptif, **malgré un accord ministériel sur le télétravail, une note DAP** obtenue de haute lutte après les demandes répétées de la CGT IP (et sur laquelle nous avons par ailleurs beaucoup à redire) et désormais **des instructions expresses adressées par le DAP aux DI, la DISP de Paris continue de ne pas appliquer les consignes et les textes** (badgeages en TT, nombre de jours hebdomadaire etc...). Après 4 mois pour la signer, 1 mois pour la diffuser, on peut sereinement considérer que l'application de cette note DAP, déjà a minima, sera sans délai pour la DISP de Paris. La suspicion permanente de la fainéantise et les arbitrages toujours défavorables aux agents ont suffisamment duré.
- On continue à creuser ? Maintenant, nouvelle mode. **On refuse les accidents du travail au motif de la maladresse et de l'inattention des agents** qui constituent désormais pour la DISP une faute personnelle détachable de tout lien avec le service. Au-delà de l'argumentation juridique déjà fallacieuse et que nous ne manquerons pas contester devant les tribunaux administratifs, cela traduit aussi un véritable état d'esprit. On veut faire des économies et les agents nantis en accident du travail profitent...
- On a touché le fond ? Non, on peut creuser encore un peu... **On se permet de dégager des collègues en contrat depuis 15 ans comme des malpropres sans préavis ni accompagnement**. On leur interdit l'accès au service alors qu'ils sont en CDI et servent sans compter l'administration depuis de longues années pour des raisons administratives plus que contestables. Ceci, sur demande par la DISP, exécuté par des directions dépassées et en perte de morale, fait partie d'un des multiples exemples désastreux de ce que se permettent de faire les RH de la DISP depuis deux ans. **Il ne s'agit pas d'une situation isolée malheureusement**. Sans intervention de la CGT pour faire annuler ces décisions scandaleuses, ce type de violence a lieu sans bruit, entre les quatre murs d'un bureau fermé et contre des personnels trop souvent isolés, sidérés et désarmés face à ces violences institutionnelles jamais vues jusque-là. Des excuses ? Bien sûr que non.

RESSOURCES HUMAINES : MAIS QUE SE PASSE-T-IL A LA DISP DE PARIS ?

- Cette fois ci, on est bien au fond... : **on décide de déplacer des élèves pourtant recrutés travailleurs handicapés sans leur demander leur avis** et sans leur expliquer cette décision. Le tout, pour encore améliorer la situation, **une semaine seulement avant leur prise de poste**. Les aménagements du poste de travail prévus de longue date et assurés par la DISP n'ont bien sur pas été au rendez-vous, plongeant tout le monde dans une situation invivable.

On pourrait continuer encore, donc oui, en plus d'en avoir un peu gros, on peut même dire qu'on commence à être surtout en colère. **La réactivité des services RH de la DISP est aussi à géométrie variable**. Quand il s'agit de harceler de contrôles les services et les agents, ils répondent présents, quand il s'agit de régulariser des situations RH ou des erreurs de l'administration ayant des conséquences importantes sur la vie des agents, c'est une toute autre histoire et les réponses des services se font attendre longuement (agents nouvellement affectés non payés pendant plusieurs mois, rattrapage d'échelon qui s'éternise, informations non communiquées par la DISP à l'administration centrale, prime SEGUR non reportée sur les nouveaux contrats d'ASS, arrêt maladies non pris en compte, démarches non effectuées auprès de la CPAM).

Il est donc clair que les priorités dégagées par la DISP en la matière sont contre les agents. Le plan équité devant la charge de travail, qui porte bien mal son nom et dont la DISP, se prévaut est l'instrument d'un sinistre dessein et constitue une violence diffuse exercée contre TOUS les agents avec des conséquences désastreuses en terme de risques socio-organisationnels, de dégradations des rapports hiérarchiques sur les terrains et surtout sur le bon fonctionnement du service public pénitentiaire.

Les priorités pourraient également être d'avoir des effectifs à la hauteur des organigrammes de référence que l'administration s'est fixée elle-même ? Ici aussi il n'en est rien, **aucun contrat n'est renouvelé** pour nos collègues contractuels qui ont le malheur de voir ces derniers finir **depuis octobre 2023**. Ils sont remerciés à la toute fin de leurs contrats. Encore une fois, et c'est ce que nous dénonçons depuis de nombreuses années, en plus d'affaiblir le statut de la fonction publique, les recrutements contractuels placent bon nombre de collègues en situation de faiblesse face à notre administration et à leur hiérarchie. Fidèle au management du tableau Excel, l'AP les relègue au statut de simple variable d'ajustement budgétaire, Bercy appréciera sans doute, les agents des services paieront assurément le coût humain de ces économies dans leur quotidien de travail.

Monsieur le directeur, laissez les services tranquilles et laissez les agents faire leur travail sans être parasités par des politiques interrégionales délétères !

La coordination régionale de la CGT IP exige donc :

- **L'arrêt de cette fuite en avant d'une politique de contrôle permanent et infondé des agents en SPIP, créant de fait un climat de défiance dégradant les relations de travail et nuisant au bon fonctionnement des services**
- **Des réponses apportées aux situations individuelles dans des délais décents lorsqu'il s'agit du droit des agents**
- **En attendant mieux, une application immédiate de la note DAP sur le TT**
- **Le renouvellement de nos collègues contractuels remerciés en fin d'année**
- **Une intervention du DRH de la DAP sans délai pour normaliser la politique RH de la DISP de Paris**

Fait à Montreuil

Le 01/12/2023

La coordination régionale CGT IP